Réquisitoire contre la lutte antitabac

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 26 octobre 2017

Pourquoi vous obstinez vous a ruiner financierement les fumeurs ? Si j'ai envi de fumer chez moi, seul, ou est le desagrement pour vous ? Pourquoi me punir finaciermentpour mon vice... ;parce que fumer c'est pas bien ? Pourquoi alors ne pas aussi creer une autre association des Droits des Non buveurs ? Vous savez ces gens bourrés le soir qui creeent des accidents mortels ou qui se ravage aussi la santé ? Pourquoi ne pas decorer nos chers bouteilles de vins d'image de foie humain pourri, de reins pourri et bien sur , sur fond noir sans marque et millésime trop apparent ? Pourquoi tant de focus sur le tabac ? D'autant plus qu'au niveau statiques, toutes vos mesures ne diminuent pas le nombre de fumeur, ni son attrait, car fumer , c'est comme boire, c'est un plaisir, du moment bien sur que l'on respecte les non fumeurs.

A cause de vous, les fumeurs ont moins de pouvoir d'achat, car le tabac coute cher, a cause de vous : plus de precarité pour bon nombre de francais,

traffic de tabac de plus en plus important donc plus d'insecurite par example pour buralistes ou livreur.

C'est quoi ce caprice, je comprends meme pas comment on vous a laisser arriver jusqua la,explosion des prix du tabac, des cadavres et organes pourries comme decoration de paquet de tabac.

J'espere que le lobby du tabac va vous ecraser d'une maniere ou d'une autre...j'espere que des manifestations auront lieu devant vos locaux et que ca degenerera, que vous soyez puni pour votre egoisme, pour votre hypocritie , vous attaquez a un plaisir que vous n'avez juste pas en commun avec d'autres .

J'ai le droit de fumer chez moi tranquille, sans deranger personne avec ma fumée, du bon tabac, envellopé dans un beau paquet , a un prix acceptable.

Honte a vous

Réponse :

Bonsoir Monsieur, Le courrier ci-dessus ne constitue pas une question mais un réquisitoire contre l'action de notre association. A ce titre, elle ne devrait pas avoir vocation à recevoir de réponse dans le module que vous avez utilisé. Nous allons cependant tenter de reprendre, un à un, les arguments que vous y déployez :

- La ruine du fumeur n'est pas occasionnée par la politique gouvernementale de taxation mais par la dépendance à un produit qui, comme l'ensemble des drogues, coûte financièrement à l'individu comme à la nation tant en termes économiques qu'en termes de santé publique. Contrairement à l'alcool, le tabac nuit à la santé, quelle qu'en soit la quantité consommée, alors que l'alcool ne nuit à la santé du buveur et de ceux qui l'entourent que lorsqu'il est consommé sans modération.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac

- La précarité peut certes être impactée par une taxation forte, mais le nombre de vies sauvées grâce à cette taxation forte, notamment chez les personnes précarisées, pèse beaucoup plus dans la balance tant pour eux que pour leurs familles qui vont pouvoir bénéficier des économies substantielles générées par un arrêt complet.
- Fumer n'a jamais représenté un plaisir que dans la propagande de ceux qui en tirent profit. L'impression de plaisir provient principalement de la réponse au manque, comme l'immense plaisir de boire de l'eau après un gros effort physique.
- Votre défense des buralistes est sympathique mais peu réaliste car ils se sont engagés, par contrat [1], à aider, accompagner et favoriser les actions de l'Etat pour la régression du tabagisme mais également parce que des mesures appropriées, et déjà efficaces, ont enfin été prises pour endiguer le commerce illégal du tabac.
- Vous avez parfaitement le droit de fumer chez vous sans déranger personne, ce qui n'est pas le cas d'un nombre important de fumeurs qui polluent les espaces confinés sans se soucier de ceux que cela peut incommoder, rendre malade, voire tuer. Si donc le meilleur moyen de lutter contre ce fléau est d'en démontrer l'inanité et la dangerosité tout en le rendant de moins en moins abordables, il faut en passer par là et par la politique mise en place par les deux dernières ministres de la santé.
- Le marchand de morts, dont vous souhaitez qu'il nous écrase, reste le seul bénéficiaire de ce fléau de santé publique qui tue un de ses consommateurs sur deux et plus de 200 fumeurs par jour, ce que n'atteignent pas les méfaits de l'alcool, de l'amiante et des accidents de la route réunis !

La stigmatisation et l'anathème ne sont jamais de bons conseillés

---

[1] avec à la clef plus de 200 millions d'euros par an

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac